

SESSION DE 2001

**concours interne
de recrutement de professeurs agrégés
et concours d'accès à l'échelle de rémunération**

**section : éducation
physique et sportive**

ÉPREUVE N° 1

dissertation ou commentaire d'un document écrit
portant sur l'éducation physique et sportive
comme discipline d'enseignement,
sur ses références culturelles et sur les déterminants historiques,
économiques et sociaux des activités physiques et sportives

Durée : 6 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel
électronique est rigoureusement interdit.*

L'évolution de l'éducation physique et sportive en France, au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, a-t-elle toujours permis aux élèves du second degré d'accéder aux pratiques physiques de leur temps ?